

COMITÉ PERMANENT DES PROGRAMMES ET DES FINANCES

Trente-quatrième session

INSTITUT MONDIAL DES DONNÉES : OBTENIR DES RÉSULTATS GRÂCE AUX

DONNÉES À DES FINS D'ACTION, D'ANALYSE ET DE PRÉVISION

– INFORMATIONS ACTUALISÉES 2024

INSTITUT MONDIAL DES DONNÉES : OBTENIR DES RÉSULTATS GRÂCE AUX DONNÉES À DES FINS D'ACTION, D'ANALYSE ET DE PRÉVISION – INFORMATIONS ACTUALISÉES 2024

Introduction

1. Comme indiqué dans le Plan stratégique de l'OIM 2024-2028, les données sont essentielles à la réalisation du potentiel de la migration. En tant que source privilégiée de données sur la migration et les déplacements dans le monde, l'OIM fournit des données à des fins d'action, qui permettent de sauver des vies et de proposer des solutions, des données à des fins d'analyse, qui facilitent les voies de migration régulières, et des données à des fins de prévision, qui permettent d'intégrer des mesures de préparation et de prévention dans l'ensemble des opérations. L'OIM s'emploie à créer des systèmes et à promouvoir la maîtrise des données en vue de collecter, stocker en toute sécurité, analyser, communiquer et exploiter des statistiques et des éléments factuels ventilés sur la mobilité sous tous ses aspects. Les vastes dépôts de données et d'études de l'OIM contribuent à l'élaboration de politiques et de pratiques fondées sur des éléments factuels. Les données seront fondamentales pour la prise de décisions internes et la gestion de l'Organisation.

2. L'investissement de l'OIM dans l'Institut mondial des données rattaché au Département des données, de l'analyse et de la coordination des politiques (ci-après « l'Institut », voir encadré 1) et la fonction relative aux données et aux éléments tangibles en général au sein de l'Organisation témoignent de l'importance accordée par l'OIM à la production de données porteuses de transformation et susceptibles de générer des résultats à l'échelle mondiale. L'Institut fournit :

a) **Une infrastructure de données** pour les données primaires recueillies au niveau des communautés et destinées aux opérations. Le système sécurisé à grande échelle de l'Institut fournit des données durables d'un bon rapport coût-efficacité à des fins d'action, d'analyse et de prévision. Il contribue en outre à améliorer la maîtrise des données à l'échelle de l'Organisation grâce à l'emploi de modalités de collecte uniformisées au niveau des pays, ainsi qu'à une intégration des informations centralisée et sécurisée de bout en bout et à la réalisation d'analyses ;

b) **Des données à des fins d'action**, destinées à sauver des vies et à trouver des solutions aux déplacements internes, notamment grâce à la Matrice de suivi des déplacements, qui alimente la plupart des évaluations des besoins humanitaires menées par les Nations Unies. L'analyse des données oriente les investissements alloués aux solutions aux déplacements, notamment ceux des institutions financières internationales ;

c) **Des données à des fins d'analyse**, destinées à favoriser les voies de migration régulières, notamment par des études tenant compte du sexe, de l'âge, de la nationalité, du niveau d'instruction et des compétences sur l'ensemble du parcours migratoire. Les travaux relatifs aux données visent notamment à suivre les flux de mobilité au moyen de capacités informatiques, dont celles des centres de données régionaux, et ce aux fins de la mise au point de voies de migration régulières¹ ;

d) **Des données à des fins de prévision**, destinées à favoriser l'adoption de mesures de préparation et de prévention, dans le cadre d'une approche à grande échelle associant l'ensemble de l'Organisation, qui s'étend à la planification et aux opérations au niveau mondial, régional et national, étant entendu que l'OIM est l'organisation chef de file des Nations Unies pour la prise de décisions fondées sur des données. L'Institut collabore avec d'autres organismes des Nations Unies et

¹ Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, objectif 1.

partenaires à la réalisation d'analyses opportunes sur les nouvelles évolutions et les mouvements de population.

3. Le présent document fournit des renseignements actualisés sur les travaux menés par l'Institut, depuis la trente-troisième session du Comité permanent des programmes et des finances (tenue en novembre 2023), afin de compiler des données productives contribuant à la réalisation des objectifs stratégiques de l'OIM. Dans chacune des sections ci-dessous, il sera question des nouvelles séries de données et analyses, des outils de visualisation et autres techniques employées pour enrichir l'analyse, dont l'apprentissage automatique, ainsi que des partenariats stratégiques.

Encadré 1 – Généralités, collaboration en matière de données, structure

L'Institut mondial des données tire parti de la forte implantation de l'OIM à l'échelle mondiale, de sa compréhension fine des mouvements de personnes dans le monde, de son dispositif mondial de collecte de données primaires unique en son genre et de sa collaboration avec des partenaires pour servir l'intérêt des États Membres. L'OIM a établi des partenariats stratégiques avec d'autres entités des Nations Unies et d'autres parties prenantes du Réseau des Nations Unies sur les migrations. Elle travaille directement auprès des bénéficiaires et se trouve en première ligne de l'action pour la protection des données au sein du système des Nations Unies. L'Institut crée des synergies entre ses trois parties constituantes, à savoir la Matrice de suivi des déplacements, le Centre mondial d'analyse des données sur la migration et l'Unité de l'exploitation et de la stratégie des données, et plus généralement, au sein du Département des données, de l'analyse et de la coordination des politiques. Il contribue aux opérations fondées sur des données menées à bien à l'échelle de l'Organisation et collabore avec un réseau de spécialistes régionaux des données pour éclairer la perception de la mobilité humaine sur le plan des données dans le monde. Il dispose d'une équipe importante et toujours plus nombreuse, composée d'ingénieurs, d'analystes et d'experts des données, affectés à Berlin et dans d'autres lieux.

Infrastructure de données et données à des fins d'action, destinées à sauver des vies et à protéger les migrants

4. La sécurité, la dignité et la protection des personnes sont la première préoccupation de l'OIM dans les contextes de crise les plus difficiles. Il n'y a pas de modèle type pour l'action à mener face aux crises, et les données jouent un rôle essentiel dans la mise au point d'interventions adaptées aux besoins. À cet égard, l'OIM s'efforce, à titre de priorité, d'accroître la disponibilité et l'exploitation de données sur la mobilité, les capacités, les vulnérabilités et les besoins des populations déplacées, mobiles et d'accueil, ce qui lui permet d'axer ses opérations et celles de ses partenaires sur les besoins et les droits des personnes et sur le bien-être des communautés.

5. Dans l'ensemble du système humanitaire, la collecte et l'analyse des données pâtissent du caractère chronophage des procédures manuelles et des opérations nécessaires à leur gestion et de la fragmentation des outils, qui limitent l'intérêt de l'exercice et ralentissent les interventions. Dans ces circonstances, la consolidation et l'analyse des données en aval sont laborieuses et inefficaces, et les résultats difficilement comparables. Pour régler ce problème, l'OIM investit dans une infrastructure de données destinée aux données opérationnelles. En 2024, la priorité sera accordée à la Matrice de suivi des déplacements, compte tenu de l'intérêt des secteurs humanitaire et du développement pour les données que celle-ci publie.

6. La Matrice de suivi des déplacements fournit les données fondamentales nécessaires pour éclairer les mesures visant à sauver des vies et à protéger les migrants. Il s'agit de la principale source de données collectées à l'échelle des communautés sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les communautés d'accueil. La Matrice permet non seulement de surveiller les flux, mais aussi

de collecter et d'analyser des données relatives à 100 pays sur une base trimestrielle ou semestrielle. À ce titre, elle éclaire plus de 86 % des plans d'intervention humanitaire dans le monde. Elle fournit des données et des analyses pertinentes du point de vue opérationnel, axées sur les personnes, exploitables à des fins de préparation aux situations d'urgence, de planification des interventions, de transition, de relèvement, et, de plus en plus, de programmation du développement.

7. L'apport de la Matrice, en tant qu'outil fiable et source essentielle de données sur les déplacements, est bien établi au sein du système humanitaire. Ainsi, les auteurs d'une étude récente sur l'action humanitaire dans le contexte des déplacements internes² recommandent de rendre son utilisation obligatoire et de la financer comme il convient, entérinant ainsi son rôle de facto en tant que source de données clé sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. Les fonctions assumées par la Matrice aux fins de la coordination des principaux processus et enceintes de dialogue interinstitutionnels relatifs aux données et aux analyses sont également déterminantes pour l'action menée par l'OIM plus largement dans ce domaine³.

8. La Matrice de suivi des déplacements met actuellement en place un dictionnaire et un dépôt de données centralisés associés à une bibliothèque multilingue, des outils qui doivent permettre d'assurer la cohérence et la compatibilité entre les différents jeux de données. Elle propose aussi un outil de création de formulaires visant à réduire les délais de préparation et à harmoniser la collecte de données, ainsi que des suites d'outils destinées à accélérer l'analyse de données en temps réel. Les agents affectés à la Matrice dans les bureaux extérieurs sont actuellement formés à l'utilisation de cette approche et de ces outils unifiés aux fins des activités sur le terrain. Ce système contribue à la réalisation des priorités opérationnelles et garantit la souplesse, l'adaptabilité et la rapidité des opérations humanitaires. Grâce à lui, la Matrice de suivi des déplacements peut fournir des données comparables, cohérentes, nettoyées et interrogeables, qui peuvent être utilisées dans le cadre des opérations sur le terrain et aux fins de la prise de décisions au niveau opérationnel et à l'échelle mondiale. Sa mise en place a été rendue possible grâce à l'appui constant des États Membres et de nouveaux partenaires tels que Microsoft.

9. Dans le cadre d'un nouveau partenariat avec le Complex Risk Analytics Fund (CRAF'd), l'OIM renforcera encore le rôle de la Matrice de suivi des déplacements en tant que pourvoyeuse de données pour le système humanitaire, et elle contribuera à rendre l'ensemble du système plus efficient en permettant l'utilisation de larges volumes de données qui présentent un niveau de précision géographique sans précédent. Le partenariat permettra de disposer d'un jeu de données mondial inédit offrant des informations comparables à l'échelon infranational, issues des opérations de la Matrice de suivi des déplacements dans le monde entier. Traditionnellement, les données humanitaires ou liées à la mobilité étaient stockées sous des formats différents, dans les bases de données nationales, ce qui empêchait qu'on en tire des enseignements pour des situations de crise particulières ou qu'on réutilise ces enseignements d'une crise à l'autre. L'OIM et le CRAF'd regrouperont et stockeront les données dans un dépôt central, qui permettra de venir en aide à 42 millions de personnes se trouvant dans un contexte d'instabilité et de crise, en mettant en place un appui et des solutions plus ciblés et rapides face aux déplacements.

² Lewis Sida et al., *Independent review of the humanitarian response to internal displacement*, HPG report (Londres, ODI, 2024).

³ La Matrice de suivi des déplacements coordonne des programmes interinstitutionnels, met en œuvre des stratégies de données et apporte des améliorations aux initiatives fondées sur des données, telles que le Cadre commun d'analyse intersectorielle, le Groupe d'experts en statistiques sur les réfugiés, les déplacés et les apatrides et l'équipe spéciale interorganisations chargée des données aux fins de solutions aux déplacements internes. Elle assure la présidence ou la coprésidence de groupes essentiels actifs à l'échelle nationale, dont des groupes de travail sur l'évaluation et l'analyse des données relatives aux déplacements internes et d'autres structures analogues, à des fins de collaboration et d'action collective dans le domaine des données.

10. Afin de mieux appuyer les efforts déployés par les gouvernements pour venir en aide aux personnes déplacées ou vulnérables qui sont touchées par un conflit ou par la violence dans leur communauté, la Matrice de suivi des déplacements s'est inspirée de sa longue expérience de la collecte de données et de la stabilisation communautaire en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale pour créer un outil de suivi de la transhumance. Celui-ci comprend un mécanisme d'alerte précoce qui permet d'enregistrer des renseignements en temps réel sur des événements et des conflits liés à la mobilité du bétail dans l'ensemble de la région, renseignements qui sont ensuite relayés auprès des systèmes de gouvernance locale en vue d'apaiser les tensions avant qu'elles ne mènent au conflit. Entre 2020 et 2022, plus de 6 000 alertes précoces ont été envoyées dans 10 pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

Encadré 2 – Projet sur les migrants portés disparus

Le projet sur les migrants portés disparus, la seule base de données répertoriant les décès et les disparitions de migrants en accès libre, qui a fêté ses dix ans en mars 2024, a publié de nouveaux résultats à l'intention des spécialistes et des décideurs. Le projet fournit des informations sur les décès de migrants, les risques encourus le long des principaux axes de migration et le profil des personnes décédées, sur la base des données recueillies. C'est la seule source de données sur l'indicateur 10.7.3 associé à la cible 10.7 des objectifs de développement durable (migrations sûres et régulières), et les éléments factuels qui en sont issus permettent de comprendre et prévenir les risques inhérents aux migrations irrégulières et d'appuyer la prise de décisions relatives aux programmes et politiques visant à promouvoir des voies de migration régulières et à protéger les migrants. Les données recueillies sur les décès et les disparitions de migrants au cours des 10 dernières années font ressortir les risques auxquels font face de nombreux migrants en matière de protection. Les plus de 63 000 décès de migrants enregistrés par l'OIM ne représentent vraisemblablement qu'un pourcentage réduit du nombre réel de victimes dans le monde ; de plus, ce chiffre ne rend pas compte des souffrances endurées par les migrants, bien plus nombreux encore, qui subissent d'autres préjudices, tels que des violences, des abus sexuels ou des actes de traite, pendant leur parcours migratoire. Il est indispensable de recueillir des données exhaustives et précises sur l'expérience vécue par les migrants le long de diverses routes migratoires pour que l'OIM puisse continuer de fournir une protection dans la totalité de ses interventions. Au moyen de programmes fondés sur des données factuelles, l'OIM et ses partenaires peuvent prévenir les risques auxquels les migrants sont exposés, sous l'angle de la protection, le long des voies irrégulières et créer des voies de migration sûres pour leur éviter ces voyages périlleux.

Données à des fins d'action, destinées à trouver des solutions aux déplacements

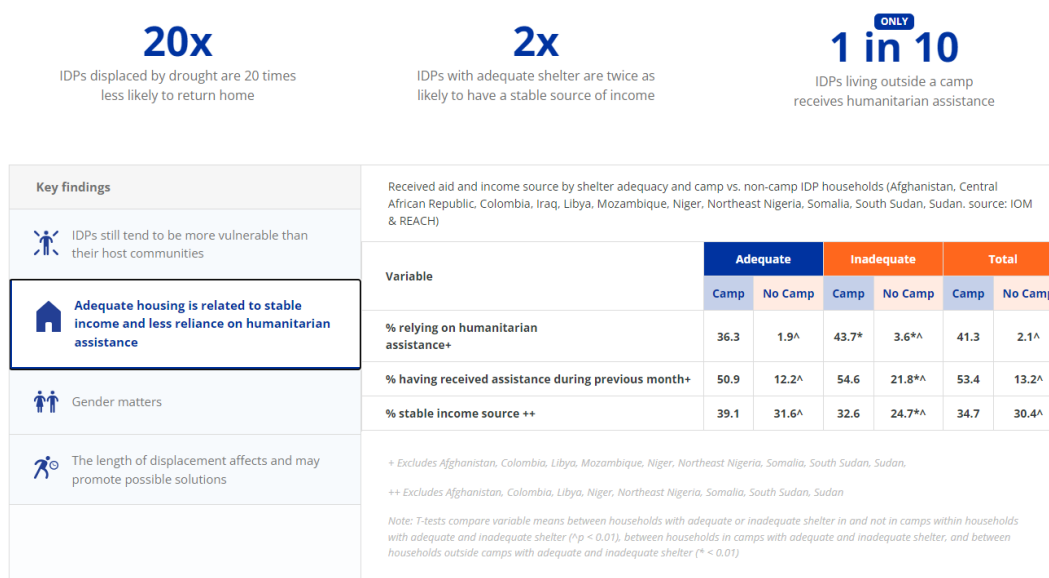
11. Il convient de trouver des solutions aux déplacements, fondées sur des données, pour renforcer la résilience et remettre les personnes et les communautés d'accueil sur la voie du bien-être. L'OIM fournit des données et produit des analyses pour renforcer les actions conjointes à l'appui de solutions pour plus de 70 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays dans le monde⁴. Il s'agit d'un élément central de son engagement institutionnel et de sa contribution au Programme d'action du Secrétaire général des Nations Unies sur les déplacements internes. Cet effort s'appuie sur deux initiatives : le rapport mondial périodique sur l'état d'avancement des solutions aux déplacements internes (rapport PROGRESS), publié chaque année par l'OIM en partenariat avec l'Université de Georgetown (Washington, D.C.) et en concertation étroite avec les États Membres et des partenaires du système humanitaire et du secteur du développement ; et la codirection mondiale et opérationnelle de l'équipe spéciale interorganisations chargée des données aux fins de solutions

⁴ Observatoire des situations de déplacement interne, *Rapport mondial sur le déplacement interne 2023* (Genève, 2023).

aux déplacements internes, en étroite coordination avec le Bureau du Conseiller spécial pour les solutions à apporter à la question des déplacements internes.

12. Le rapport PROGRESS contribue à réorienter le débat, en conduisant à s'intéresser non plus au moment auquel le déplacement interne se termine, mais plutôt au moment où des solutions à ce déplacement commencent à être apportées⁵. Le cycle d'analyse des données produit des renseignements qui peuvent permettre d'investir, sur la base de données factuelles, dans des facteurs susceptibles de donner aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays les moyens de se rapprocher de solutions. À titre d'exemple, le premier rapport a fait ressortir une corrélation entre un logement adéquat, des revenus stables et l'obtention d'une aide humanitaire ; de plus, il comprenait une analyse comparative des vulnérabilités des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des communautés d'accueil et décrivait le lien existant entre la durée du déplacement et les solutions ; enfin, il a mis en lumière qu'il importait d'appliquer une perspective de genre aux questions concernant les solutions aux déplacements internes (figure 1).

Figure 1 – Données favorisant l'investissement fondé sur des données factuelles au bénéfice des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays



Source : OIM, *Global Report on the State of Solutions to Internal Displacement (PROGRESS)* (Genève, 2023)

13. **Perspectives** – Le rapport PROGRESS 2024 porte sur 30 pays et comprend des analyses relatives aux déplacements urbains, à l'intégration locale, au lien entre phénomènes climatiques, conflits et déplacements, ou encore aux pistes de solution. Dans ce cadre, des consultations fondées sur des données sont menées auprès de gouvernements, de banques multilatérales de développement et d'institutions financières internationales sur l'utilisation des données et de l'analyse comme

⁵ L'Institut mondial des données et l'Institut pour l'étude des migrations internationales de l'Université de Georgetown ont examiné de multiples bases de données et organisé 74 discussions en groupe – qui ont réuni plus de 570 personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, membres des communautés d'accueil et personnes de retour dans 10 pays, 12 partenaires et 15 gouvernements – en vue de tester des hypothèses et de mener une analyse comparative des vulnérabilités au sein de ces groupes. Ces travaux reposent sur ceux menés par le Comité permanent interorganisations (IASC) et le Groupe d'experts sur les statistiques relatives aux réfugiés, aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et aux apatrides, notamment sur le [Cadre conceptuel sur les solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays](#) du IASC, les [Recommandations internationales sur les statistiques relatives aux déplacés](#) et les [recommandations formulées par l'équipe spéciale interorganisations chargée des données aux fins de solutions aux déplacements internes](#).

moteurs du financement du développement au service de solutions aux déplacements internes. À l'occasion d'une de ces consultations, tenue à Washington, D.C., en marge des réunions d'avril 2024 du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, 38 représentants de gouvernements, de banques multilatérales de développement, d'institutions financières internationales, de fondations philanthropiques et d'organisations internationales humanitaires et de développement ont examiné, à la lumière de données factuelles, des points sur lesquels le financement du développement pourrait être intensifié afin de trouver des solutions aux déplacements internes, en s'inspirant, par exemple, du plan d'évolution du Groupe de la Banque mondiale.

Données à des fins d'analyse, destinées à favoriser des voies de migration régulières

14. Dans un contexte où la promesse de ne laisser personne de côté et la réalisation des objectifs de développement durable sont en péril, l'OIM s'emploie à libérer le potentiel qu'offre la migration en aidant les États à créer, à développer et à renforcer les voies de migration régulières tout en réduisant la migration irrégulière. Dans le monde entier, les flux migratoires sont mus par divers facteurs, notamment les perturbations environnementales et le changement climatique, les difficultés économiques et les conflits. Dans une époque marquée par l'instabilité et l'incertitude, les pays ont besoin de données cohérentes, comparables et ventilées pour coordonner des politiques et programmes susceptibles de contribuer à réaliser le potentiel des migrations régulières et à réduire les effets néfastes des migrations irrégulières.

15. L'Institut fournit des données à des fins d'analyse relatives aux moyens de favoriser des voies de migration régulière. Il propose des analyses de données et modélise les facteurs de migration et de déplacement ainsi que les schémas spatiaux et temporels qui y sont associés en ce qui concerne les mouvements de population le long de routes s'étendant sur de larges zones géographiques. L'Institut fournit des données et analyses tenant compte du sexe, de l'âge, de la nationalité et du niveau de qualification des migrants et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. Il analyse et modélise les besoins des communautés et les conséquences pour ces dernières, grâce aux jeux de données publiques de la Matrice de suivi des déplacements et à ses informations sur les flux de mobilité. Les données complètes qu'il collecte et les analyses exhaustives qu'il réalise à l'échelle des continents et des communautés éclairent la coordination multilatérale des politiques et programmes favorables à l'ouverture de voies de migration régulières.

Figure 2 – Aperçus statistiques de l’Institut mondial des données



Source : OIM, Institut mondial des données, aperçu des données concernant l’Allemagne – 24 mai (2024).

16. Au premier trimestre 2024, l’Institut a créé, pour presque tous les pays, un « aperçu des données » à des fins comparatives, qui présente des informations sur les tendances des migrations et des déplacements dans le temps, les éléments démographiques et les facteurs à l’origine des mouvements de populations (figure 2). Ces visualisations à l’échelle des pays reposent sur une stratégie de programmation qui permet de représenter de manière systématique les données recueillies par l’OIM ou issues d’autres sources de données ouvertes produites par des partenaires du système des Nations Unies, le secteur privé ou des gouvernements, afin de favoriser la tenue de débats éclairés sur la nature et les tendances des mouvements de population.

17. Les données à l’échelle des pays compilées par l’Institut sont aussi exploitées aux fins de l’élaboration des analyses et publications de l’OIM, notamment celle des [profils de gouvernance des migrations](#). Ces données, ainsi que les analyses qui s’y rapportent, seront mises à disposition sous une forme interactive sur le [Portail sur les données migratoires](#). Les parties prenantes internes et externes pourront ainsi accéder rapidement et facilement aux données migratoires qui les intéressent le plus et diffuser sur cette base des comptes rendus porteurs de transformation, qui donnent une image positive de la migration.

18. **Partenariat en vue d’analyser les effets des politiques** – Les politiques ont sur les migrations des conséquences majeures, qu’il est difficile de cerner sur la base des données. C’est pourquoi, à la mi-2024, l’Institut inaugurerait un partenariat avec l’Immigration Policy Lab de l’Université de Stanford dans le but d’améliorer l’analyse des données sur les effets des politiques et programmes relatifs aux migrations. Ce partenariat permettra d’étudier des méthodes d’évaluation des effets des politiques migratoires, de créer des contenus informatifs thématiques concernant les effets des politiques, de fournir des services consultatifs sur les outils de collecte de données et de stimuler les échanges sur les données et le savoir-faire technique concernant l’incidence des politiques sur la mobilité humaine. Ces travaux mettront à profit les connaissances de l’Immigration Policy Lab en matière d’évaluation

d'impact ainsi que les données opérationnelles de l'Institut⁶; ils fourniront des informations sur l'efficacité des politiques et permettront l'élaboration de programmes fondés sur des données factuelles en vue de favoriser les migrations régulières.

19. **Perspectives** – Au deuxième semestre 2024, l'Institut commencera à déployer des initiatives exploitant des données continentales. Il contribuera ainsi à améliorer la compréhension collective des facteurs, schémas et profils de migration observés le long de différents couloirs et routes prioritaires, en vue d'aider les États Membres à assurer une coordination plus efficace et à mener des interventions programmatiques ou relatives aux orientations sur la base de données factuelles, dans le but de promouvoir des migrations sûres, ordonnées et régulières. Dans le cadre de ces activités, l'Institut renforcera en outre la valeur statistique de ses données primaires en améliorant la méthodologie de la Matrice de suivi des déplacements. En ce qui concerne le suivi de la mobilité, la qualité des données ventilées par sexe et par âge ainsi que des informations géographiques sur les populations déplacées et les pistes de solution sera également améliorée, rendant possible la réalisation d'analyses plus détaillées ainsi que la comparaison entre les crises. Pour ce qui est de la surveillance des flux, des scénarios de mobilité contextualisés seront élaborés, grâce à des approches plus solides sur le plan statistique, uniformisées à l'échelle des pays, des régions et des principales routes migratoires. On disposera ainsi de données permettant l'analyse des routes et schémas migratoires ainsi que du profil des migrants tout au long du parcours. Ce jeu de données primaires unique mettra en évidence les dynamiques et les facteurs sous-jacents des migrations irrégulières.

Données à des fins de prévision, destinées à promouvoir la préparation et la prise de mesures préventives

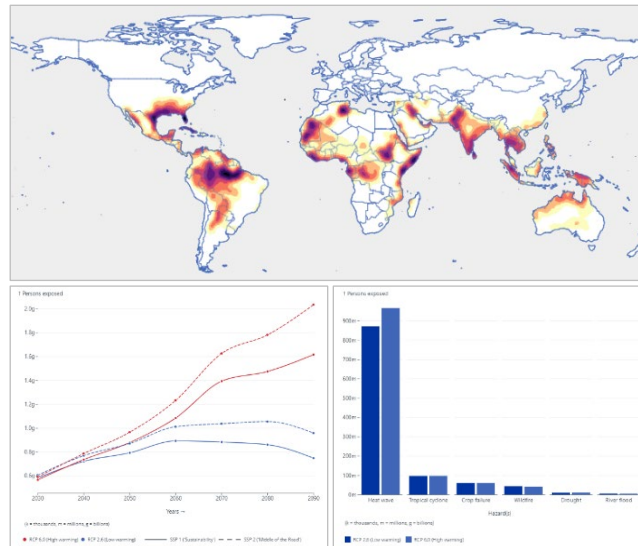
20. Les activités exploitant les données aux fins de la préparation, la prospective stratégique et la prévention sont au cœur de l'action menée par l'OIM. Les données peuvent fournir des informations cruciales qui permettent aux responsables politiques d'aller au-delà de la réponse aux dynamiques migratoires pour anticiper les défis à venir et ajuster les politiques, élaborer des programmes et allouer des ressources. Pourtant, à ce stade, on ne dispose pas d'éléments quantitatifs permettant de cerner l'effet conjugué des facteurs économiques, sociaux, environnementaux et autres sur les migrations dans les différentes régions du monde. De même, il n'y a encore aucune prévision fiable, basée sur des scénarios, en ce qui concerne l'effet potentiel du changement climatique et d'autres facteurs sur la migration dans le monde. Pour combler cette lacune, l'Institut procède à deux types de prévisions fondées sur des données, dont l'une repose sur la consultation d'experts (horizon à six mois) et l'autre sur la modélisation (horizon à trois ans ou plus, particulièrement pour les effets du changement climatique).

21. **Consultation d'experts** – L'Institut utilise une version modifiée de la méthode Delphi, méthode reposant sur la consultation systématique d'experts, pour évaluer les mouvements de population complexes et incertains pouvant découler de facteurs de migration et de déplacement connus mais pour lesquels on ne dispose pas de jeux de données appropriés à des fins d'anticipation. Cette opération s'appuie sur les connaissances approfondies accumulées par l'OIM sur le terrain et débouche sur la formulation d'opinions éclairées fondées sur l'expérience et le savoir-faire collectifs. Cette approche fournit des indications sur l'amplitude potentielle des mouvements de population à venir, ainsi que sur la probabilité et le degré de certitude de ces prévisions selon les pays et les régions. Elle est utilisée pour élaborer des prévisions semestrielles pour les pays et les régions dans lesquels

⁶ On s'appuiera ici sur la Matrice de suivi des déplacements (dont les données comparables sur les flux migratoires sont nécessaires à la compréhension des flux migratoires irréguliers), sur le projet sur les migrants portés disparus (voir l'encadré 2), ainsi que sur les [Indicateurs de gouvernance des migrations](#) (l'outil phare de l'OIM pour l'évaluation des cadres de gouvernance des migrations à l'échelle nationale et locale, déployé dans plus de 75 territoires locaux et 101 pays).

l'OIM mène ses activités et alimente les travaux d'un groupe de prospective stratégique associant l'ensemble de l'Organisation, qui fournit des informations aux bureaux extérieurs de l'OIM.

Figure 3 – Modélisation des effets du changement climatique



Source : OIM, *Portail mondial sur les données migratoires, Effets du climat sur la mobilité* (2023)

22. **Modélisation (des effets du changement climatique)** – Les changements climatiques, démographiques et technologiques redéfinissent les schémas migratoires dans le monde entier. Pour les cas où on dispose de jeux de données pour des périodes suffisamment longues, l'Institut met au point un modèle de calcul mondial correspondant à l'état des connaissances en vue d'approfondir l'analyse (quantitative) des mouvements de population imputables à différents facteurs ; chaque année, le modèle apporte des réponses quantitatives aux questions ci-dessus, avec une résolution d'environ 10 km (figure 3). Il fournira des indications sur les régions du monde qui ont connu des taux d'immigration ou d'émigration élevés au cours des 20 dernières années et permettra de comprendre quels facteurs environnementaux, économiques, sociaux et autres ont influé sur ces schémas, et de quelle manière. À l'aide de projections basées sur des scénarios concernant les facteurs de migration, le modèle fera ressortir quelles régions du monde sont susceptibles de connaître un accroissement de l'immigration ou de l'émigration en raison des changements climatiques ou d'autres évolutions dans les années à venir. Une fois mis au point, il pourra être utilisé à l'échelle régionale pour étudier les schémas et les tendances à l'échelle locale.

23. **Perspectives** – Dans le but de renforcer la portée et les résultats concrets de ses travaux relatifs aux données à des fins de prévision, l'Institut coordonne, aux côtés du Département de l'action humanitaire et du relèvement, une approche de la prospective stratégique associant l'ensemble de l'Organisation, afin d'améliorer les résultats par la préparation et la prise de mesures préventives. Cette approche comprend trois volets : analyse de données et modélisation (Institut mondial des données) ; mesures potentielles et délais (sous la direction du Département et en coordination avec les bureaux de pays de l'OIM, et pour toutes les opérations) ; compréhension des efforts que les mesures préventives sont susceptibles de requérir et des résultats attendus (y compris en termes de gestion et de réforme).

24. Le but est d'intégrer la prospective stratégique dans les procédures opérationnelles permanentes applicables à tous les processus organisationnels pertinents, ce qui ouvrirait la voie à une planification anticipative contribuant à une préparation et un déploiement prompt et efficace de ressources face à des mouvements de population qui se forment rapidement. En d'autres termes,

l'efficacité opérationnelle sera améliorée par une allocation stratégique des ressources et une planification suffisamment anticipée, éclairée par la prévision. L'intégration opérationnelle de la prévision permettra de prendre plus rapidement des mesures susceptibles de sauver des vies, de mettre en œuvre des solutions aux déplacements de manière plus efficace et de favoriser les voies de migration régulières. L'Institut fournira des modélisations et des analyses de données dans le cadre d'une approche de la prospective stratégique associant l'ensemble de l'Organisation et applicable au niveau national, régional et central. D'ici à la fin de 2024, l'OIM aura achevé la conception et la mise à l'essai de cette approche ; celle-ci sera alors présentée à la direction de l'Organisation, à qui il sera recommandé de soutenir, au niveau institutionnel, sa mise en œuvre à titre expérimental, dans un échantillon de pays, en 2025.

Conclusion

25. Grâce aux conseils et à l'appui de ses États Membres, l'OIM oriente les travaux de l'Institut mondial des données, en vue d'obtenir des résultats au moyen d'une approche de l'aide humanitaire appuyée par des données, et ce en concevant et en mettant en œuvre des solutions durables aux déplacements internes et en utilisant les données pour assurer la coordination entre les pays qui s'emploient à ouvrir des voies de migration régulières. En 2023, soit la première année où il était pleinement opérationnel, l'Institut a regroupé les fonctions de la Matrice de suivi des déplacements et du Centre mondial d'analyse des données sur la migration, lesquels fonctionnaient auparavant indépendamment l'un de l'autre, en s'appuyant en outre sur la collaboration avec plusieurs centres de données régionaux.

26. Le présent document résume les progrès accomplis jusqu'à la mi-2024, qui sont marqués par la constitution d'une infrastructure de données servant les intérêts des États Membres et du système des Nations Unies, et ce grâce à la collecte de données primaires de base et l'élaboration d'analyses fournissant des renseignements spatiaux, temporels et dynamiques plus détaillés sur les déplacements et les mouvements de population le long des voies de migration. L'Institut, aux côtés du Département de l'action humanitaire et du relèvement et d'autres départements et bureaux de pays de l'OIM, déploie une approche de la prospective stratégique associant l'ensemble de l'Organisation, au service de la préparation et de la prise de mesures préventives.

27. L'Institut mondial des données s'appuiera sur l'élan ainsi acquis pour fournir des données essentielles à des fins d'action, promouvoir des interventions humanitaires plus efficaces et davantage axées sur les personnes et contribuer à réorienter l'action vers l'adoption de solutions aux déplacements dans le contexte du développement. Il renforcera son rôle en tant que source essentielle de données comparables à l'échelle mondiale sur les mouvements de population, appuiera les efforts visant à favoriser les voies de migration régulières et contribuera plus généralement aux activités stratégiques du Département des données, de l'analyse et de la coordination des politiques en ce qui concerne les accords bilatéraux et multilatéraux et la conception des programmes. L'intégration, à large échelle, d'une prise de décisions fondée sur des données, particulièrement dans le cadre de l'action préventive et de la prospective stratégique, devrait permettre à l'OIM de développer ses activités relatives aux données, d'une façon positive et productive, en servant ainsi l'intérêt des États Membres, des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des migrants.